



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mise en place de dépistage des cancers liés au papillomavirus chez l'homme

Question écrite n° 7689

Texte de la question

M. Jean-Philippe Tanguy interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la mise en place d'une campagne d'information et de dépistage des infections liées au papillomavirus humain (HPV). Selon l'institut national du cancer, les infections de papillomavirus sont responsables de 6300 nouveaux cas de cancers chaque année en France. Bien que les femmes soient majoritairement touchées par ce virus, les hommes sont loin d'être épargnés. En effet, plus de 25 % des cancers provoqués par le papillomavirus surviennent chez les hommes et ce taux ne cesse de croître depuis de nombreuses années. Majoritairement destinées aux femmes, les campagnes d'information et de dépistage n'alertent pas les hommes face aux différents cancers pouvant découler du HPV, comme les cancers oropharyngés, du pénis et de l'anus. À ce titre, la société américaine du cancer (*American Cancer Society*) recommande depuis de nombreuses années la vaccination des jeunes hommes entre 11 et 12 ans contre le HPV, au même titre que les jeunes filles. On estime qu'en France le papillomavirus est responsable d'un tiers des cancers des voies aérodigestives supérieures « VADS » (bouche et gorge), soit environ 1300 nouveaux cas chaque année chez les hommes. Les changements précancéreux pouvant résulter des infections HPV ne présentent aucun symptôme visible chez les hommes, de ce fait ces derniers peuvent donc être porteurs du virus et contaminer leur partenaire tout en l'ignorant. Il lui semble donc nécessaire que les infections liées au papillomavirus chez l'homme fassent l'objet de campagnes de dépistage organisées, au même titre que les femmes. Préconisée seulement depuis 2021 pour les jeunes hommes, contrairement aux jeunes femmes depuis 2007, la vaccination est trop peu recommandée compte tenu des maladies pouvant découler des infections de HPV. En effet, le taux de couverture vaccinale en France reste un des plus faibles en Europe, atteignant 37 % chez les filles contre moins de 10 % chez les garçons. Au regard de l'efficacité de la vaccination chez les enfants âgés de 11 à 14 ans il est indispensable de sensibiliser les jeunes hommes, à l'instar des jeunes filles, aux risques encourus par le HPV, afin d'envisager, à terme, l'éradication du papillomavirus. Il demande donc au Gouvernement la stratégie qu'il compte mener concernant le dépistage des infections liées au papillomavirus chez les hommes.

Texte de la réponse

On estime que 60 à 80 % des individus, hommes et femmes confondus, ont été ou seront infectés par le papillomavirus au cours de leur vie. Il s'agit d'un virus courant qui peut toucher quiconque est actif sexuellement. Pour 80 à 90 % des personnes infectées, le virus est inoffensif et la guérison survient seule. Pour environ 10 %, une infection persistante peut devenir dangereuse en créant des lésions précancéreuses, qui peuvent devenir des cancers si elles ne sont pas traitées à temps. Ainsi, le papillomavirus est responsable de 99,7 % des cancers du col de l'utérus. On lui incombe également 90 % des cancers de l'anus, tant chez les femmes que chez les hommes. Des cas de cancers du pénis ou de la vulve existent aussi. Le papillomavirus peut également causer des cancers de la bouche et de la gorge, chez les deux sexes. Cependant, à ce jour, les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) en faveur de la mise en place d'un dépistage systématique des infections liées au papillomavirus ne concernent que le dépistage de lésions du col de l'utérus chez les femmes de plus de 30 ans, avec la réalisation d'un test HPV. A ce jour, aucun pays n'a mis en place un

dépistage systématique du papillomavirus pour une autre localisation que le col de l'utérus. S'agissant de la vaccination contre les HPV, elle est recommandée pour les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans avec un schéma vaccinal à 2 doses (avec un rattrapage possible jusqu'à l'âge de 19 ans révolus avec un schéma vaccinal à 3 doses). Cette recommandation a été élargie aux garçons au 1er janvier 2021 sur les mêmes classes d'âge. Elle est également recommandée chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes jusqu'à l'âge de 26 ans révolus avec un schéma vaccinal à 3 doses. Le 28 février 2023, le Président de la République a annoncé une généralisation de la vaccination contre les HPV en milieu scolaire dès la rentrée de septembre 2023, pour les garçons et les filles. Cette première campagne aura lieu dans tous les collèges de France par la mobilisation massive de professionnels de santé scolaire et non scolaire. Elle a vocation à augmenter significativement la couverture vaccinale contre les HPV dans une logique de prévention en santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7689

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mai 2023](#), page 3959

Réponse publiée au JO le : [18 juillet 2023](#), page 6855